

## **Compte-rendu du comité technique local** **du 16 mai 2017** **WAIT AND SEE...**

Le comité technique local (CTL) s'est réuni ce jour pour évoquer notamment les points suivants :

- le nouveau règlement intérieur du CTL
- la modification des horaires d'ouverture des centres finances publiques de Tonnerre et de St Florentin
- le budget 2016
- le programme annuel de prévention (PAP)
- la mise en place d'un responsable du recouvrement pour le SPF-E
- la présentation des travaux du groupe de travail sur le baromètre social 2015

En propos liminaires (cf déclaration jointe), Solidaires Finances Publiques a évoqué le changement de gouvernement avec les incidences probables en matière de politique économique et sociale.

Concernant le prélèvement à la source, le directeur a indiqué qu'à défaut de modification législative introduite par la loi de finances, il fallait continuer à informer les usagers et les professionnels.

### **REGLEMENT INTERIEUR : EPISODE 2**

Le nouveau règlement intérieur nous a été proposé une deuxième fois pour vote en l'état, malgré le dépôt d'une motion intersyndicale auprès de la Direction Générale. Entre-temps la direction locale a reçu une directive très claire de la DG prévoyant une application immédiate et sans report de ce règlement.

L'ensemble des organisations syndicales ayant voté contre ce règlement, ce dernier sera à nouveau soumis au vote lors du prochain CTL pour adoption définitive.

### **MODIFICATIONS DES HORAIRES D'OUVERTURE DU CFP DE TONNERRE ET DE ST FLORENTIN**

La demande des agents du CFP de Tonnerre de réduire les horaires d'ouverture au public (passage de 23h à 18h) n'avait pas été validée en l'état lors du dernier CTL. De nouveaux horaires ont été proposés par Tonnerre avec une ouverture d'un quart d'heure pendant la pause méridienne.

La trésorerie de St-Florentin a également proposé de réduire ses horaires d'ouverture au public le lundi matin (fermeture à 12h au lieu de 12h30), en raison d'une faible affluence sur ce créneau.

Solidaires Finances Publiques s'est abstenu sur ces deux propositions de modifications (prise en compte de l'intérêt des agents et du service public).

Pour répondre à une question de Solidaires Finances Publiques, le président a rappelé que la modification des horaires ne vaut que pour l'accueil physique et pas pour l'accueil téléphonique qui reste inchangé.

### **BUDGET 2016 : SATISFECIT**

La situation financière de la DDFIP s'est améliorée en 2016 par rapport à 2015 et la DDFIP repart sur une situation « saine » en 2017.

Mais notre budget est toujours dépendant des abondements de fin d'année.

Pour mémoire la dotation annuelle est déterminée en fonction des loyers immobiliers et du nombre d'emplois théoriques implantés dans le département.

Le suivi des différentes dotations poste par poste s'avère difficile car la présentation change chaque année. La direction a fait valoir auprès de la Délégation les efforts faits en matière de prévisionnel et d'économie pour bénéficier en retour d'un budget plus conséquent.

Les postes les plus importants restent l'affranchissement (presque un million de plis envoyés) et les loyers.

A noter que la direction ne réalise pas encore les économies escomptées liées à Clic'Esi, et que la renégociation à la baisse (25%) du loyer du CFP de Sens-Quai de Nancy n'impactera pas le budget 2017.

La direction entend utiliser intelligemment son budget : elle privilégie le paiement des factures des petits fournisseurs et des loyers, au détriment d'autres fournisseurs comme La Poste.

## PAP AU TOP

Le programme annuel de prévention (PAP) est la traduction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) qui est mis à jour une année sur deux avec les agents. Le PAP permet de prioriser les risques et d'apporter une réponse financière et/ou organisationnelle aux demandes des agents. Trois axes ont été privilégiés pour le PAP 2017, à savoir : la sécurité physique des agents, les risques psycho-sociaux et le travail sur double écran.

Le PAP a été élaboré par le CHS-CT, et la direction se satisfait du très bon fonctionnement de cette instance.

Solidaires Finances Publiques a demandé à ce qu'un bilan des actions menées soit établi et présenté, pas seulement au niveau budgétaire, mais aussi au niveau des risques relevant de

l'organisationnel.

Un suivi périodique du PAP sera effectué en CHS-CT qui présentera les mesures concrètes. Pour la direction, il faut continuer de travailler ensemble pour améliorer les conditions de travail des agents.

Le directeur a rappelé que la direction était « une cellule de soutien aux services et qu'il fallait des résultats concrets, les afficher et démontrer que l'on sert à quelque chose ».

**Solidaires Finances veillera tout particulièrement à la mise en œuvre du suivi du PAP au sein de notre direction et informera les agents des éventuelles avancées.**

## SPF-EUH ?

Afin de valider la mise en place du recouvrement des droits patrimoniaux au sein du futur pôle enregistrement à Auxerre, il a fallu définir un cadre juridique.

En effet, le recouvrement ne peut pas être assuré via l'application FIDJI des SPF, il reste donc dévolu au SIE, en l'occurrence celui d'Auxerre. Cette particularité impose de passer par un arrêté et un décret ministériels définissant la responsabilité comptable.

Solidaires Finances Publiques a voté contre ce projet d'arrêté, en raison de son opposition à la création d'un pôle enregistrement unique et de son rattachement au SPF d'Auxerre.

## GT BAROMETRE SOCIAL 2015: ACCOUCHEMENT DIFFICILE

Les Organisations Syndicales de l'Yonne avaient demandé il y a un an, suite à la présentation des résultats du baromètre social 2015, la mise en place d'un groupe de travail (GT) visant à analyser le ressenti des agents et à proposer des mesures améliorant leur quotidien.

A l'issue des 6 réunions de ce GT, des constats ont été effectués et une synthèse présentée en CTL.

Comme la synthèse ne reprenait pas l'intégralité des propositions des membres du groupe de travail, un nouveau débat a eu lieu au sein du CTL et des modifications ont été actées.

**Solidaires Finances Publiques a rappelé que les suppressions d'emplois étaient la première raison du malaise dans les services et de la dégradation des conditions de travail.** Une déclaration liminaire commune avec FO a été lue en séance sur ce sujet en préambule à la présentation des conclusions du GT.

Les thèmes retenus lors de ce GT ont été les suivants :

- la diffusion de l'information
- la communication
- la formation
- la gestion des changements
- le climat social

Lors du CTL, Solidaires Finances Publiques est intervenu sur l'audio-formation et la défiliarisation.

Ces deux pistes de réflexion seront intégrées aux propositions définitives.

Celles-ci seront présentées sous forme de plan d'action lors du prochain comité technique.

## QUESTIONS DIVERSES

- Le directeur se déclare conscient de l'existence d'une fracture territoriale, c'est pourquoi, à la demande de la mairie de Chéroy, un accueil sur rendez-vous a été mis en place pendant la campagne IR pour pallier la suppression de la Trésorerie. Cette action n'a pas vocation à s'inscrire dans la durée, sauf demande expresse des élus locaux.

- Concernant les imprimés de déclaration de revenus, il est déploré la création d'une annexe 2042-RICI qui engendre incompréhensions et questions de la part des usagers.

- Compte tenu de l'échelonnement de la nomination de certains comptables, Solidaires Finances Publiques a soulevé le problème de l'intérim des chefs de poste concernés. L'intérim des SPF de Joigny et Auxerre 1 sera bien assurée dès le départ effectif des comptables.

- Un bilan de l'activité de l'équipe de renfort a de nouveau été demandé par Solidaires Finances Publiques. Ce sujet devrait enfin être abordé lors du prochain comité technique (de même que le bilan de l'activité et des moyens informatiques?)

Les représentants de Solidaires Finances Publiques:

Valérie DE PALMA  
Michèle LEVESQUEAU  
Hassan LARIBIA  
Pascal AUGÉAT

### **Balf syndicale:**

**[solidairesfinancespubliques.ddfip89@dgfip. finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip89@dgfip.finances.gouv.fr)**

### **DATES A RETENIR :**

2 juin : CDAS

8 juin : comité technique local

26 juin : CAP locale n°3 (agents)

29 juin : CAP locale n°1 (inspecteurs)

4 juillet : CAP locale n°2 (contrôleurs)

## REJOIGNEZ-NOUS !

SECTION :

### Bulletin d'adhésion 2017

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance .....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Date de prise de rang : .....

Informations professionnelles	Informations personnelles
Service : .....	Adresse perso. : .....
Site : .....	.....
Temps partiel : ..... %	.....
@ ..... ☎ .....	@ ..... ☎ .....
Ces informations sont obligatoires	Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur <a href="http://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a>

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques**

Boite 29 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44 [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org) [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)